

Déclaration unitaire des Unions régionales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires et UNSA

La mobilisation unitaire ne cesse de croître pour faire reculer le gouvernement sur son **projet injuste et inefficace de réforme des retraites**.

Avec les organisations syndicales régionales, **les salariés franciliens du privé comme du public** montrent avec détermination, leur opposition à ce projet injuste mené au pas de charge dans un contexte économique et social dégradé, alors que l'emploi et le développement économique devraient être au cœur de l'action gouvernementale.

Le puissant rassemblement du 15 septembre devant l'assemblée nationale, les formidables journées du 7 et du 23 septembre ont montré la **mobilisation grandissante** des salariés. Les sondages d'opinion confirment ce **refus massif de cette réforme gouvernementale** et l'exigence d'un véritable débat national. Pour la très grande majorité des français l'âge légal de départ doit rester à 60 ans, et à 65 ans pour toucher une retraite à taux plein : les sénateurs dans les débats qui vont débiter le 5 octobre devront en tenir compte !

Les « mesurenttes » proposées par le gouvernement sur la prise en compte de la pénibilité, les poly-pensionnés et les carrières longues ne changent rien à la logique de ce projet injuste et inefficace.

Les organisations syndicales mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de **la colère** qui **s'exprime profondément**. Elles réaffirment leur totale détermination, et appellent dès maintenant à faire des **samedi 2 et mardi 12 octobre** d'importantes journées d'actions.

Les Unions régionales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires et UNSA confirment que « **le vote de ce projet dans sa logique actuelle n'est pas d'actualité** » ; ils demandent aux sénateurs de rejeter cette réforme injuste qui fait peser l'essentiel de l'effort sur les salariés et contribuera à accroître les inégalités.

Les organisations syndicales, fortes des grèves et manifestations imposantes, fortes de l'opposition d'une grande majorité des français au projet du gouvernement appellent l'ensemble des salariés du privé comme du public à se mobiliser encore plus massivement pour faire reculer le gouvernement sur ce projet inéquitable.

Ensemble, il est possible de gagner !

Sachant que le texte de loi sera à l'examen du Senat à partir du 5 octobre, les organisations régionales appellent les franciliens à manifester **Samedi 2 octobre** à Paris à 14h30 de **République à Nation**.

C'est pour permettre l'engagement de nouveaux salariés dans l'action, pour conforter et amplifier la mobilisation, que les organisations syndicales ont fait le choix d'un samedi.

Samedi 2 octobre

en cortèges : des entreprises, des établissements, de localités, en famille, entre amis,
tous à 14h30 Place de la République !



LETTRE OUVERTE



Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,
Mesdames et messieurs les députés,
Mesdames et messieurs les sénateurs,

Le 9 septembre 2010



Les salariés se sont mobilisés dans des proportions exceptionnelles le 7 septembre 2010 à l'appel des organisations syndicales. Le caractère injuste et inefficace de la réforme des retraites à l'examen en ce moment au parlement malgré nos protestations est à l'origine du conflit en cours. Cette réforme va aggraver les inégalités sans répondre aux enjeux de long terme. La méthode utilisée qui a consisté pour l'essentiel à recevoir les syndicats sans jamais réellement les entendre a contribué à accroître les tensions.



Les annonces du 8 septembre 2010 qui se veulent une réponse aux mobilisations ne modifient pas la logique globale de la réforme proposée. Les injustices demeurent. Le calendrier précipité ne permet pas d'être entendus.



Le recul de l'âge d'ouverture du droit à la retraite de 60 ans à 62 ans, combiné à l'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés, et plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui seront amenés à contribuer plus que les autres au financement du système sans acquérir le moindre droit supplémentaire.



Le recul de l'âge du taux plein de 65 ans à 67 ans va durement aggraver la situation des salariés qui ont eu des parcours professionnels morcelés, en particulier les femmes dont près de 30% font valoir aujourd'hui leurs droits à la retraite à 65 ans pour éviter une pénalité sur leur pension et ceux qui sont conduits à entrer tardivement sur le marché du travail.



Ce report des âges légaux va entraîner un prolongement du chômage pour les nombreux salariés qui ne sont plus en activité lorsqu'ils partent à la retraite ce qui les pénalisera financièrement tout en reportant les charges financières sur d'autres comptes sociaux.

La pénibilité du travail n'est pas reconnue dans ses conséquences sur l'espérance de vie des salariés qui y ont été exposés.

Les fonctionnaires se voient imposer une hausse drastique du taux de leur cotisation, en période de gel des salaires, conduisant à une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.



Au total, le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités ni au besoin de financement. Les salariés devraient accepter de payer la facture de la crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Cette réforme est donc inacceptable.

Pour toutes ces raisons, au nom des salariés nous vous demandons solennellement d'entendre le point de vue des organisations syndicales dans la perspective de définir un ensemble de mesures justes et efficaces pour assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Dans ce contexte le vote de ce projet dans sa logique actuelle n'est pas d'actualité.

Bernard THIBAULT
Secrétaire général de la CGT

François CHEREQUE
Secrétaire général de la Cfdt

Jacques VOISIN
Président de la CFTC

Bernard VAN CRAEYNST
Président de la CFE-CGC

Alain OLIVE
Secrétaire général de l'UNSA

Bernadette GROISON
Secrétaire générale de la FSU

Annick COUPE
Porte-parole de UNION SYNDICALE SOLIDAIRES